

## Bulletin d'histoire politique

# Le véganisme au Québec : tensions à gauche et alliances en construction

Virginie Simoneau-Gilbert



Volume 30, Number 3, Spring 2023

Le nouveau clivage idéologique du Québec au début du XXI<sup>e</sup> siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1101967ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1101967ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Simoneau-Gilbert, V. (2023). Le véganisme au Québec : tensions à gauche et alliances en construction. *Bulletin d'histoire politique*, 30(3), 155–172.  
<https://doi.org/10.7202/1101967ar>

### Article abstract

Depuis quelques années, le traitement des animaux et les choix alimentaires des consommateurs retiennent de plus en plus l'attention du public québécois, et le véganisme réussit graduellement à s'imposer comme sujet d'actualité. Cet article offre une analyse exploratoire du mouvement végane au Québec. La première section est consacrée aux fondements idéologiques du véganisme, en particulier à l'apport philosophique de l'éthique animale et la difficile appartenance à la gauche généralement revendiquée par les militants véganes. La deuxième section, quant à elle, est davantage sociologique et propose un portrait préliminaire du mouvement végane au Québec. Nous y soulignons notamment le caractère récent de cette cause politique, laquelle s'est essentiellement déployée dans le courant de la dernière décennie, et offrons un court résumé de ses spécificités locales. Nous concluons notre analyse en abordant la difficile politisation du véganisme au Québec.

## Le véganisme au Québec : tensions à gauche et alliances en construction\*

VIRGINIE SIMONEAU-GILBERT  
*Université d'Oxford<sup>1</sup>*

### Résumé

Depuis quelques années, le traitement des animaux et les choix alimentaires des consommateurs retiennent de plus en plus l'attention du public québécois, et le véganisme réussit graduellement à s'imposer comme sujet d'actualité. Cet article offre une analyse exploratoire du mouvement végane au Québec. La première section est consacrée aux fondements idéologiques du véganisme, en particulier à l'apport philosophique de l'éthique animale et la difficile appartenance à la gauche généralement revendiquée par les militants végaes. La deuxième section, quant à elle, est davantage sociologique et propose un portrait préliminaire du mouvement végane au Québec. Nous y soulignons notamment le caractère récent de cette cause politique, laquelle s'est essentiellement déployée dans le courant de la dernière décennie, et offrons un court résumé de ses spécificités locales. Nous concluons notre analyse en abordant la difficile politisation du véganisme au Québec.

### Mots-clés

Véganisme, antispécisme, cause animale, SPCA, éthique animale, Québec

---

\* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

Les réflexions de nature éthique et politique au sujet de nos choix alimentaires ne datent pas d'hier. Certaines sources historiques attestent l'existence d'individus s'abstenant de consommer de la chair animale pour des raisons morales dès l'Antiquité, comme Pythagore<sup>2</sup>, ou de philosophes s'interrogeant sur le bien-fondé de la consommation de viande. On peut penser à Plutarque et à son ouvrage *Manger la chair*, ou à Porphyre, auteur du traité *De l'abstinence*. Il faut toutefois attendre les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles pour que certaines diètes végétales soient activement promues par des médecins et des figures intellectuelles, et gagnent ainsi en notoriété. À l'époque, le végétarisme peut s'enorgueillir de compter sur le soutien d'auteurs connus comme Voltaire et Rousseau<sup>3</sup>, ou encore Percy et Mary Shelley<sup>4</sup>. Dans les mêmes années est également créée la Vegetarian Society à Londres, qui compte parmi ses pères fondateurs le jeune Gandhi. Certains de ses membres s'abstiendront plus tard de consommer d'autres produits d'origine animale, comme c'est le cas des laitages pour le Mahatma<sup>5</sup>. Quant au véganisme, le terme *vegan* est créé par Donald Watson en 1944, fondateur de la Vegan Society, afin de distinguer le régime entièrement végétal du régime végétarien<sup>6</sup>. Le terme a toutefois évolué pour aujourd'hui désigner une idéologie qui remet en question l'exploitation animale dans son ensemble. Les chercheurs Valéry Giroux et Renan Larue, qui ont consacré un *Que sais-je?* au véganisme, définissent celui-ci comme « un engagement à ne pas œuvrer, dans la mesure du possible, à l'assujettissement, aux mauvais traitements et à la mise à mort d'êtres sensibles<sup>7</sup> ». Dans la vie de tous les jours, les véganes refusent non seulement de consommer de la viande, des œufs et des produits laitiers, mais ne se vêtent pas de cuir, de fourrure ou de laine, n'encouragent pas les industries du divertissement qui gardent des animaux en captivité, et n'achètent pas des produits cosmétiques et ménagers qui ont été testés sur les animaux ou qui contiennent des produits d'origine animale. C'est en ce sens que la chercheuse Alexia Renard note que ce refus de l'exploitation animale, parce qu'il s'inscrit dans des choix de consommation quotidiens, partage plusieurs caractéristiques des mouvements « mode de vie » (*lifestyle movements*), comme le locavorisme ou la simplicité volontaire<sup>8</sup>. Suivant les travaux de Ross Haenfler, Brett Johnson et Ellis Jones, Alexia Renard note que le véganisme peut s'inscrire dans la définition que proposent les chercheurs des mouvements *lifestyle*, car il s'appuie sur de petites actions quotidiennes comme le boycott des produits animaliers ou encore la préparation de mets végétaux pour ses proches; il vise à sensibiliser le public aux conséquences diverses de l'élevage; et il se diffuse par des réseaux informels comme des séries de conférences auprès des institutions d'enseignement. Néanmoins, de nombreux chercheurs francophones au sein du mouvement, comme Alexia Renard<sup>9</sup>, Ophélie Véron<sup>10</sup>, Valéry Giroux et Renan Larue<sup>11</sup>, se refusent à définir le véganisme uniquement en

des termes individualistes et consuméristes. Selon ces auteurs, il existerait une continuité entre les actes de boycott et les initiatives davantage politiques. Par exemple, Ophélie Véron mentionne la tenue d'un salon végane à l'issue d'une marche pour la fermeture des abattoirs à Paris, une double activité organisée par l'association L214 qui met en lumière les liens entre les pratiques individuelles et collectives<sup>12</sup>. Le Festival végane de Montréal est également emblématique de cette double dimension du véganisme, alors qu'y sont organisées chaque année des dégustations et des démonstrations culinaires, parallèlement à la tenue de nombreux kiosques par des organisations politiques<sup>13</sup>. Ainsi, cette continuité entre les stratégies individuelles et collectives amène plusieurs auteurs et autrices à qualifier le véganisme de « mouvement politique ». Parce que les véganes rejettent l'exploitation animale et parce que cet engagement peut prendre des formes militantes variées, nous aurions tort, selon Giroux et Larue, de passer outre la dimension politique du mouvement. L'action des véganes s'incarne dans une diversité de petits actes de remise en question de l'exploitation animale, pouvant aller du port individuel d'un macaron à la tenue de vigiles<sup>14</sup>. Comme le résumait Larue et Giroux, « ce mode de vie est essentiellement politique<sup>15</sup> ». Certains véganes s'impliquent politiquement en distribuant des tracts, en participant à des manifestations, en faisant du bénévolat auprès d'organisations variées, ou encore en entrant illégalement dans des fermes pour y soutirer des images choquantes. Le véganisme se présente donc à la fois comme une éthique de vie individuelle et comme un mouvement politique, ces dimensions étant toutes deux motivées par une volonté de mettre fin à l'exploitation animale.

Notre article a pour but d'offrir une analyse à la fois philosophique et politique du mouvement végane au Québec. Celle-ci est de nature exploratoire et repose essentiellement sur les travaux universitaires, très peu nombreux, ayant été publiés sur le sujet, alors qu'aucun sondage d'opinion ou autres documents de nature politique n'est disponible au Québec. Dans la première section de notre analyse, nous offrirons un résumé des fondements idéologiques du véganisme, notamment de l'influence de l'éthique animale sur son déploiement et de sa difficile appartenance revendiquée par la gauche. La deuxième section, davantage sociologique, offre un portrait du mouvement végane au Québec en soulignant tout d'abord le caractère récent de ce mouvement, puis en offrant un court résumé de ses spécificités locales.

## **Définir le véganisme**

*Les sources idéologiques du véganisme : les principes de l'éthique animale*

La définition du véganisme comme mouvement politique implique tout d'abord un examen approfondi des revendications et fondements idéologiques de ce mouvement. Le rejet des produits d'origine animale, tant

d'un point de vue individuel que collectif, trouve son fondement philosophique dans les nombreux travaux qui ont été proposés en éthique animale, une branche de la philosophie qui s'intéresse aux obligations morales des humains à l'endroit des animaux. Les chercheurs œuvrant au sein de cette discipline, malgré leurs nombreuses divergences, ont en commun trois postulats de base, selon Valéry Giroux et Renan Larue : l'importance de la sensibilité animale, le rejet des souffrances non nécessaires et la promotion de l'égalité animale<sup>16</sup>. Ces fondements agissent également comme motifs à l'engagement politique des véganes.

Le premier postulat, celui de la sensibilité animale, joue un rôle majeur dans l'édifice moral sur lequel repose le véganisme. Comme le notent Giroux et Larue, les torts causés aux animaux sensibles s'avèrent moralement différents de ceux causés aux êtres qui ne le sont pas, à l'instar des plantes. Les animaux sont conscients de ce qui leur arrive. Ils peuvent jouir ou pâtir de certaines actions. Le tort que nous causons à un chien en le frappant est grave d'un point de vue moral, notent les auteurs, « parce qu'il l'est du point de vue du chien lui-même<sup>17</sup> ». Dès lors qu'une importance morale est accordée à la sensibilité des animaux, ceux-ci doivent être inclus dans la communauté morale et la manière dont nous les traitons doit être remise en question à la lumière de l'éthique. Les animaux sensibles sont des « patients moraux », pour reprendre le vocabulaire du philosophe Tom Regan, c'est-à-dire des êtres envers lesquels nous devons remplir certains devoirs, sans que ceux-ci n'aient d'obligations morales à respecter en retour<sup>18</sup>.

Le postulat de la sensibilité animale est essentiel à la compréhension du second principe-clé du véganisme, soit le rejet des souffrances non nécessaires. Ce deuxième principe, comme l'expliquent Giroux et Larue, signifie que « les intérêts superflus des êtres humains ne devraient pas l'emporter sur les intérêts vitaux des autres animaux<sup>19</sup> », comme l'intérêt à vivre et l'intérêt à ne pas souffrir. Autrement dit, les chercheurs œuvrant au sein de l'éthique animale s'entendent pour dire que la plupart des formes d'exploitation animale sont superflues et servent à satisfaire certains plaisirs égoïstes, à l'exception de la recherche biomédicale qui a fait l'objet de vifs débats<sup>20</sup>.

Enfin, le troisième postulat du véganisme, la thèse de l'égalité animale, est aussi connu sous le nom d'antispécisme<sup>21</sup>. Selon les penseurs de l'éthique animale, l'espèce à laquelle les individus appartiennent n'a pas de pertinence morale et échoue à établir une hiérarchie de statut moral. De ce fait, les antispécistes s'opposent au spécisme, une idéologie dominante que les *Cahiers antispécistes* définissent comme « la volonté de ne pas prendre en compte (ou de moins prendre en compte) les intérêts de certains au bénéfice d'autres, en prétextant des différences réelles ou imaginaires, mais toujours dépourvues de lien logique avec ce qu'elles sont cen-

sées justifier<sup>22</sup>». Selon les contributeurs aux *Cahiers*, «le spécisme serait à l'espèce ce que le racisme et le sexisme sont respectivement à la race et au sexe<sup>23</sup>», c'est-à-dire une discrimination fondée sur l'espèce. À l'inverse, les antispécistes soutiennent que l'espèce ne revêt aucune pertinence morale et relève du simple «fait biologique<sup>24</sup>», pour reprendre les termes employés par le philosophe Peter Singer.

Concrètement, la thèse de l'égalité animale peut entraîner diverses conséquences de nature morale, juridique ou politique. Par exemple, certains auteurs soutiennent que nous devons reconnaître certains droits fondamentaux aux animaux, tel le droit d'inspiration kantienne à ne pas être simplement traité comme moyen que préconisent les philosophes Tom Regan<sup>25</sup> et Gary Francione<sup>26</sup>. D'autres auteurs, à l'instar de Peter Singer, affirment que la thèse de l'égalité signifie que nous devons considérer de manière égale les intérêts similaires de tous les individus sensibles. Selon l'auteur de *La libération animale*, nous ne pouvons rejeter moralement l'intérêt d'une souris à ne pas souffrir sous prétexte que cette dernière n'appartiendrait pas à l'espèce *Homo sapiens*<sup>27</sup>. Les intérêts semblables, comme l'intérêt à ne pas souffrir, doivent se voir accorder un poids moral égal. Toutefois, Singer s'est montré peu enclin à reconnaître des droits aux animaux<sup>28</sup>, et ceux-ci font toujours l'objet d'importants débats au sein de la communauté universitaire.

### *Les véganes comme «orphelins de la gauche» occidentale*

En tant que philosophie morale et idéologie politique, le véganisme partage également certaines caractéristiques fondamentales des autres mouvements de gauche occidentaux tels que le socialisme, l'anarchisme, le féminisme et l'antiracisme. On peut ici songer à la volonté du mouvement végane de s'inscrire dans une lutte contre l'exploitation économique et pour la défense de certains individus vulnérables.

Ces points en commun se trouvent d'ailleurs confirmés historiquement, alors que les personnes les plus enclines à soutenir la cause animale au XIX<sup>e</sup> siècle se définissent comme députés ou militants de gauche. On peut penser, par exemple, aux militants antiesclavagistes William Wilberforce et Fowell Buxton qui ont appuyé la première loi contre la cruauté animale au Royaume-Uni, le *Martin's Act*<sup>29</sup>, ou encore aux députés de gauche en France qui ont massivement appuyé une première loi similaire, la *Loi Grammont*<sup>30</sup>. De même, nombreuses sont les militantes féministes qui s'insurgent contre l'expérimentation animale au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Notons au passage l'apport important des suffragettes Séverine et Marie Huot, qui expliquent leur engagement politique en faveur des animaux par un sentiment d'identification à la condition sociopolitique peu enviable des individus non humains, condition qu'elles partagent

avec eux<sup>31</sup>. Enfin, les liens historiques entre le socialisme, l'anarchisme et le véganisme sont nombreux<sup>32</sup>.

De plus, divers travaux récents sur le véganisme se sont déployés sous la forme de remises en question intersectionnelles des oppressions vécues par les animaux humains et non humains. Par le fait même, ces œuvres viennent réaffirmer les liens entre le véganisme et d'autres mouvements de gauche. En 1990, Carol Adams initiait cette tendance en proposant une analyse féministe de la consommation de viande, laquelle serait fortement associée à un idéal de masculinité. L'autrice, par des analyses iconographiques et littéraires fouillées, s'emploie à démontrer que l'infériorisation des femmes et des animaux procède d'un même mécanisme d'oppression qui tend à animaliser les deux groupes pour leur refuser une dignité et des droits<sup>33</sup>. Plus récemment, des analyses antiracistes ont aussi été proposées, notamment par Aph Ko et Syl Ko dans *Aphro-ism: Essays on Pop Culture, Feminism and Black Veganism by two Sisters*, qui remettent en question ce même mécanisme d'oppression des Noirs, lequel s'appuie sur leur animalisation<sup>34</sup>. Enfin, dans *Beasts of Burden: Animal and Disability Liberation*, la militante végane et anti-capacitiste Sunaura Taylor se donne pour tâche de mettre en lumière les similitudes entre l'oppression des handicapés et des animaux, lesquels ont été opprimés historiquement sous prétexte qu'il leur manquerait certaines capacités cognitives propres aux êtres humains neurotypiques<sup>35</sup>. Ces diverses autrices en appellent toutes à une solidarité entre les luttes.

La gauche semble donc avoir «le monopole du véganisme<sup>36</sup>», pour reprendre l'expression de la philosophe québécoise Christiane Bailey, alors que les liens historiques et philosophiques entre la cause animale et les autres mouvements de gauche sont nombreux. Néanmoins, le philosophe canadien Will Kymlicka note un certain isolement du véganisme au sein de la gauche. Selon le chercheur, les militants véganes peuvent se sentir désavoués par la grande famille de la gauche, dans le contexte où «les organisations féministes, par exemple, manifestent souvent leur soutien à *Black Lives Matter*, ou pour les droits des immigrés ou des homosexuels» tout en excluant les animaux de ces réseaux de solidarité<sup>37</sup>. En ce sens, les militants véganes seraient les «orphelins de la gauche», selon Kymlicka.

Pour le coauteur de *Zoopolis*, cette solitude du véganisme peut être expliquée en partie par la tendance des militants véganes et antisépécistes à remettre en question l'humanisme, une idéologie sur laquelle la gauche s'est historiquement appuyée pour revendiquer des droits fondamentaux pour les êtres humains opprimés<sup>38</sup>. Plus précisément, Kymlicka définit l'humanisme comme étant «l'idée que la valeur de l'humanité réside précisément dans sa différence avec l'animalité<sup>39</sup>». Cette idéologie, comme le note Kymlicka, a largement été employée par les militants de gauche pour

lutter contre la déshumanisation de certains groupes opprimés, pour établir la « discontinuité radicale » entre les animaux humains et non humains, et pour affirmer « le caractère sacré » de la vie humaine<sup>40</sup>. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les mouvements féministes, antiracistes, et anti-capacitistes ont largement employé cette idéologie pour combattre des injustices jugées animalisantes et déshumanisantes. À l'inverse, le véganisme s'appuie sur le postulat de l'égalité animale, comme mentionné précédemment, et revendique une élévation du statut moral des animaux. La mésentente idéologique et stratégique est donc vive. Kymlicka résume ainsi les conflits philosophiques et politiques qui séparent les véganes du reste de la gauche :

On comprend mieux pourquoi les animalistes sont restés les orphelins de la gauche. L'argument le plus courant en faveur des droits des animaux repose sur la continuité entre les humains et les animaux ; à l'inverse, l'argument le plus courant pour les droits des groupes déshumanisés repose sur une discontinuité radicale entre les humains et les animaux<sup>41</sup>.

Pour Kymlicka, cette attitude humaniste s'avère de plus en plus difficile à défendre, alors que la continuité biologique entre les êtres humains et le reste du règne animal a largement été confirmée, et alors que la gauche reconnaît de plus en plus l'influence dévastatrice de l'exploitation animale sur l'environnement<sup>42</sup>. Pour le philosophe, les militants de gauche, qu'ils soient véganes ou non, doivent orienter leurs actions vers une « éthique de la reconnaissance mutuelle<sup>43</sup> » et laisser de côté des attitudes qui portent atteinte aux droits des animaux ou aux droits d'autres groupes marginalisés. Comme le note Kymlicka, « si les droits des animaux restent les orphelins de la gauche, le résultat ne pourra qu'être désastreux<sup>44</sup> », tant pour les animaux humains que non humains.

### **Le véganisme au Québec: portrait du mouvement**

Le véganisme apparaît donc comme un mouvement de gauche qui porte comme revendication principale le refus de l'exploitation animale. La dimension internationale du véganisme se double également de particularités nationales qu'il convient de ne pas négliger ici. Les militants véganes ne s'organisent pas de la même manière d'un pays à l'autre, et ces différentes formes de culture militante doivent beaucoup à l'histoire et aux structures politiques de chaque pays. Comme l'écrit l'historien Jérôme Segal, « on ne manifeste pas de la même façon à Paris, à Tel-Aviv ou à Montréal<sup>45</sup> ». Le véganisme au Québec n'échappe pas à cette conclusion. Celui-ci revêt des spécificités qu'il convient d'aborder en détail.

### *Un mouvement récent*

Le mouvement végétane au Québec a tout d'abord un caractère extrêmement récent, ayant commencé à émerger dans les années 1990 et ayant pris son envol principalement au courant de la dernière décennie. Au XX<sup>e</sup> siècle, l'un des premiers restaurants végétariens au Québec est créé : le Salad Bar, fondé par Jehane Benoît, qui a ouvert ses portes à Montréal de 1935 à 1940<sup>46</sup> et où l'on servait de la nourriture « saine, santé et végété<sup>47</sup> ». Quelques décennies plus tard, en 1997, le premier restaurant végétalien de la métropole Les Vivres, qui deviendra Aux Vivres, est créé. Dans les mêmes années, on assiste à un essor graduel du véganisme dans les cercles militants, alors que certains individus font de plus en plus le choix d'une alimentation végétale, notamment au sein de la scène punk montréalaise et du milieu étudiant. Néanmoins, les végétanes sont dépeints à l'époque dans les médias comme des adeptes de la culture indienne<sup>48</sup>, du *peace and love*<sup>49</sup>, ou encore du mouvement grunge anticapitaliste<sup>50</sup>.

Il faudra plutôt attendre la fin des années 2000 et le début des années 2010 pour que le véganisme s'organise autour d'institutions et d'activités porteuses. En 2005, l'Association végétarienne de Montréal est mise sur pied, et cette dernière tient la « Grande Rencontre Végé » deux ans plus tard<sup>51</sup>. En 2009, l'Association végétarienne, en collaboration avec les Amis de la Terre, lance les « Lundis sans viande », où les thèmes de l'éthique animale, de l'alimentation et de l'environnement sont abordés<sup>52</sup>.

C'est également dans le courant des années 2010 que le véganisme commence à s'imposer dans les médias et dans les cercles universitaires comme objet d'étude légitime. En 2011, la juriste et philosophe Valéry Giroux soutient la première thèse de doctorat réalisée au Québec sur le thème des droits des animaux, et la chercheuse Élise Desaulniers publie son premier ouvrage, *Je mange avec ma tête, les conséquences de nos choix alimentaires*. Ces travaux en éthique animale seront suivis par plusieurs autres, à l'instar de *Vache à lait* (2013), de la même autrice, de *Voir son steak comme un animal mort* (2015) de Martin Gibert, ou encore *La philosophie à l'abattoir* (2018) de Christiane Bailey et Jean-François Labonté. En 2015, le Groupe de recherche en éthique environnementale et animale (GRÉEA), affilié au Centre de recherche en éthique (CRÉ), voit le jour<sup>53</sup>.

Dans les mêmes années, le mouvement végétane multiplie également les initiatives destinées au grand public. Parmi les plus populaires, on compte le Festival végétane de Montréal, créé en 2014, qui attire près de 20 000 visiteurs en 2018<sup>54</sup>. Également en 2014, le Défi végétane 21 jours est mis sur pied dans le but d'encourager les gens à se tourner progressivement vers une diète végétale. Depuis sa création, plus de 33 000 personnes y ont participé<sup>55</sup>.

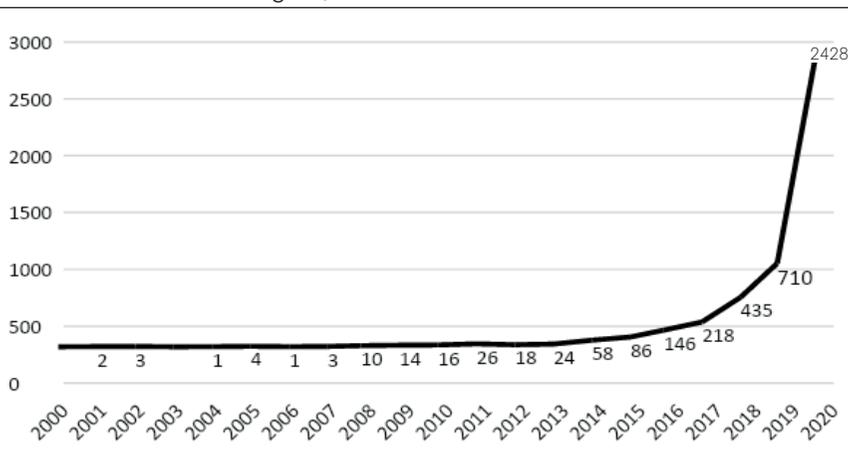
Dans les cercles militants, un même engouement se fait sentir à partir des années 2010. Sur les 26 groupes faisant ouvertement la promotion de la

«libération animale» au Québec, lesquels ont été identifiés au printemps 2019 par Alexia Renard, seules les organisations Résistance animale (2006-2008) et Animal Liberties (2007), un groupe étudiant de l'Université McGill, ont vu le jour avant 2011<sup>56</sup>. En ce qui a trait aux neuf regroupements étudiants ou organismes à but non lucratif dont le but est la «défense des droits des animaux» d'un point de vue juridique, seulement trois d'entre eux ont été créés au cours des années 2000 : le chapitre canadien de Mercy for Animals (2002), Animal Alliance (2008) et Animal Justice (2008). Toutes les autres organisations, comme le réseau Droit Animalier Québec, ou encore les comités étudiants de droit animalier, sont nées dans la dernière décennie<sup>57</sup>.

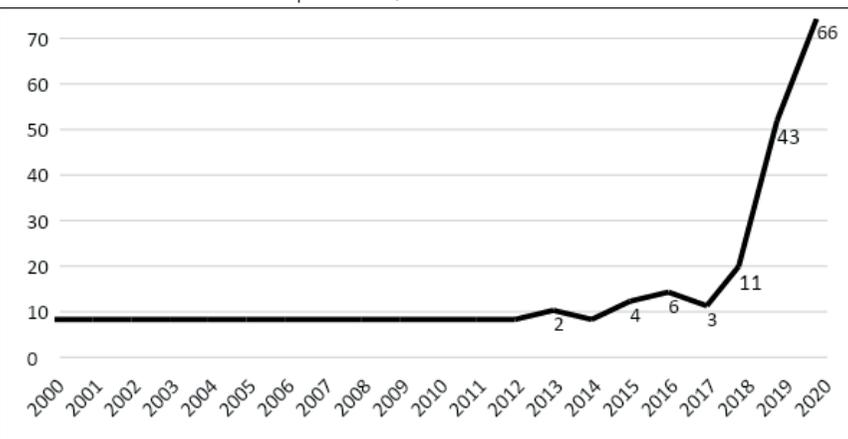
Dans les mêmes années, les médias s'intéressent de plus en plus au véganisme et à l'antispécisme. En 2018, une table ronde est tenue à l'émission *Les Francs-tireurs* sur le thème de l'éthique animale et *La Presse* consacre un article aux militants «antispécistes» qui s'opposent au spectacle Cavalia. La même année, le chef végane Jean-Philippe Cyr, alors porte-parole du Festival végane de Montréal, est invité à présenter son travail à la populaire émission *Tout le monde en parle*. En 2019, le magazine *L'actualité* consacre un dossier complet au véganisme et, en janvier 2020, des militants antispécistes défraient la chronique en perturbant des clients attablés au restaurant Joe Beef à Montréal. De même, plusieurs vedettes, intellectuels, personnalités médiatiques ne cachent pas leur sympathie, voire leur enthousiasme à l'endroit du véganisme. On peut ici songer au joueur de hockey Georges Laracque, au philosophe Normand Baillargeon, et aux journalistes et chroniqueurs Matthieu Dugal, Judith Lussier, Sébastien Lévesque et Marianne Désautels-Marissal. Alors qu'en 1990, le véganisme et l'antispécisme sont peu abordés par les médias, et le plus souvent en des termes caricaturaux, ces deux concepts jouissent d'une visibilité médiatique considérable dans le courant des dernières années. Ils font l'objet d'examens approfondis dans des émissions intellectuelles telles que *Plus on est de fous, plus on lit* à Radio-Canada et *Les publications universitaires* au Canal Savoir.

Comme l'illustrent les graphiques suivants, le nombre de documents contenant les termes «végan» ou «antispécisme» et publiés dans les médias de l'année 2000 à 2020 confirme également cette tendance<sup>58</sup>. Alors qu'en 2000, «végan» n'est mentionné par aucun média, nous dénombrons 86 documents contenant ce mot en 2015 et un sommet de 2428 documents en 2020. Un même phénomène exponentiel peut également être constaté du côté de l'antispécisme. Si ce concept est complètement ignoré des médias québécois jusqu'en 2013, le terme s'installe dans la conversation publique avec 66 documents qui en font mention en 2020. Ces données confirment par le fait même le caractère récent du mouvement végane et antispéciste au Québec, lequel a réussi à s'imposer dans l'espace médiatique à partir des années 2010 seulement.

**Figure 1.** Nombre de documents publiés dans les médias québécois mentionnant le terme «vegan», de 2000 à 2020



**Figure 2.** Nombre de documents publiés dans les médias québécois mentionnant le terme «antispécisme», de 2000 à 2020



Outre les médias traditionnels, l'essor du véganisme québécois est également accéléré par de nouvelles plateformes de diffusion. En effet, les dernières années ont vu l'émergence de nouvelles personnalités publiques véganes très actives sur YouTube, Facebook et Instagram. On peut penser, par exemple, à l'influenceuse Jessie Nadeau, anciennement candidate à Occupation Double en 2017, qui fait fréquemment la promotion du véganisme sur sa page Instagram qui comporte 162 000 abonnés. Il en va de

même pour la chanteuse Rafaëlle Roy et candidate à *La Voix* en 2019, suivie par plus de 154 000 personnes sur Instagram.

Par ailleurs, l'émergence de personnalités véganes sur les réseaux sociaux n'est pas sans incidence sur la visibilité et l'expansion du mouvement, notamment auprès des jeunes. Alexia Renard, qui consacre sa thèse de doctorat en science politique aux adolescents végétariens, véganes et antispécistes au Québec, notait en août 2022 l'effet important des médias sociaux sur les jeunes<sup>59</sup>. Parmi les influences revendiquées par les adolescents québécois, on trouve notamment la chaîne YouTube Monsieur Phi, qui contient plusieurs vidéos consacrées à l'éthique animale, et le Youtubeur anglais Ed Winters, mieux connu sous le nom de Earthling Ed. Ce dernier est mentionné par près de la moitié des répondants. De même, des documentaires comme *Terriens* (2005) et *Dominion* (2018), qui révèlent les conditions dans lesquelles sont élevés les animaux de ferme et qui peuvent être visionnés gratuitement sur YouTube, font partie des sources citées par les jeunes<sup>60</sup>. Il ne fait aucun doute que ces nouvelles plateformes facilitent la diffusion du mouvement végane, en particulier auprès des jeunes.

L'essor du véganisme est tel qu'en avril 2019, Alexia Renard recensait 109 groupes au Québec dans son mémoire de maîtrise. Ces derniers ont été rassemblés sous cinq pôles par la chercheuse, en fonction de l'angle et des orientations choisis : mode de vie végétal (20 groupes), libération animale (26 groupes), éthique animale (3 groupes, essentiellement de recherche), protection et bien-être animal (47 groupes) et droits des animaux (13 groupes, principalement de droit animalier)<sup>61</sup>. Comme mentionné précédemment, ces organisations peuvent prendre des formes diverses, comme celles d'organismes, de sections locales, de refuges, de sanctuaires, de comités étudiants ou encore de groupes consacrés à la défense juridique des animaux. Comme le note la chercheuse, les plus anciens groupes sont ceux consacrés à la protection des animaux (comme la SPCA de Montréal, fondée en 1869), alors que les plus récents sont ceux de libération animale, fondés pour la plupart dans les années 2010<sup>62</sup>.

### *Les spécificités du véganisme québécois*

Le véganisme québécois apparaît donc comme un mouvement relativement récent dans le paysage québécois. En plus de son caractère nouveau, le véganisme au Québec comporte trois traits saillants tels que relevés par Alexia Renard : le dynamisme de la recherche universitaire, la relative rareté des projets communs aux militants francophones et anglophones au Canada, ainsi que la présence d'importantes alliances franco-québécoises.

Une première spécificité du véganisme québécois a trait au dynamisme de la recherche universitaire, laquelle constitue un outil de promotion et de légitimation du véganisme dans l'espace public, en particulier dans les mé-

dias francophones et les milieux intellectuels. Au Québec, l'apport des universitaires véganes à la promotion du mouvement est tel que le surnom «d'École de Montréal» leur a été donné. Selon Alexia Renard, cette école peut être définie comme étant «composée en majeure partie de philosophes, d'écrivains et de militants véganes et antispécistes, qui entretiennent entre eux des liens étroits, travaillent de concert et sont d'accord sur la nécessité d'abolir l'exploitation animale<sup>63</sup>». Ceux-ci sont principalement rassemblés autour du Groupe de recherche environnementale et animale (GRÉEA), lequel comptait 54 membres à l'automne 2022. Pour Alexia Renard, la dense activité intellectuelle de «l'École de Montréal» constitue bel et bien un trait marquant du véganisme québécois, alors «qu'en France, par exemple, c'est en dehors de l'université que se sont développées les théories antispécistes<sup>64</sup>», principalement sous la forme d'activités et de revues grand public. L'éthique animale est également peu enseignée dans les facultés de philosophie françaises.

Deuxièmement, Alexia Renard note que la forme actuelle du mouvement végane au Québec illustre certaines divisions historiques de nature linguistique. Comme le note la chercheuse, «une grande partie des organisations de défense des droits des animaux sont anglophones et ont des relations restreintes avec les groupes locaux québécois», et il n'existe pas d'organisation francophone majeure faisant activement la promotion des droits des animaux<sup>65</sup>. De même, certains réseaux militants de nature anglophone peuvent éprouver des difficultés à s'implanter au Québec, comme les sections du Save Movement, tout d'abord créé en Ontario en 2010 et comptant aujourd'hui plus de 600 sections dans le monde<sup>66</sup>.

Ces difficultés de communication à une échelle pancanadienne peuvent trouver une explication dans d'anciens clivages idéologiques et culturels nés au sein de la cause animale canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ces clivages, nous constatons que certains désaccords ont mené à une dispute profonde en 1897 entre la SPCA de Montréal et la Toronto Humane Society au sujet de l'écourtage des queues des chevaux : l'organisation ontarienne a alors prié la SPCA d'appuyer un projet de loi interdisant cette pratique «ou bien de se tenir à l'écart<sup>67</sup>». Dans les mêmes années, la SPCA de Montréal exprime aussi des opinions conservatrices au sujet de l'expérimentation animale, contrairement à la Toronto Humane Society. Alors que l'enjeu de la vivisection mobilise déjà de nombreux militants aux États-Unis, en France, en Angleterre et au Canada à l'époque, il faut plutôt attendre les années 1960 et 1970 pour que la SPCA de Montréal adopte une position critique sur la question de l'expérimentation animale. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'organisation préfère n'exprimer «aucune opinion<sup>68</sup>» à ce sujet.

De telles prises de position plus conservatrices de la part du mouvement québécois s'expliquent, selon l'historien et politologue Darcy Ingram, par «l'importante dépendance du pays à l'égard des animaux en tant que ressources, forces de travail et objets de sport», qui a déterminé

les orientations initiales de la SPCA<sup>69</sup>. Par exemple, l'organisation montréalaise compte parmi ses membres actifs plusieurs figures-clés de la Confédération canadienne, de riches hommes d'affaires investissant dans la colonisation du Canada, le bétail de l'ouest et le lainage, ou encore les nombreux adeptes de la chasse au renard sur le mont Royal. Ces sportifs gravitent alors autour du Montreal Hunt Club et apportent un soutien financier majeur à la jeune organisation<sup>70</sup>.

Il est également possible que d'autres clivages, davantage culturels, puissent expliquer le manque de communication actuel entre les militants anglophones et francophones. Tout comme plusieurs organisations dédiées à la protection animale au XIX<sup>e</sup> siècle, la SPCA de Montréal ne peut être dissociée d'un certain discours véhiculé par les classes sociales aisées entourant les comportements admissibles ou répréhensibles à l'endroit des animaux. C'est ce qui amène plusieurs historiens à qualifier la cause animale, dans ses jeunes années, de mouvement de « contrôle social ». C'est notamment le cas de Brian Harrison<sup>71</sup>, Coral Lansbury<sup>72</sup>, Harriet Ritvo<sup>73</sup> et Keith Thomas<sup>74</sup>, pour qui le but de la cause animale à ses débuts est de « civiliser les ordres inférieurs<sup>75</sup> » de la société, qui s'adonnent à des pratiques jugées cruelles et moralement inférieures. On peut penser, par exemple, aux combats d'animaux, déjà interdits et fortement controversés au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans le contexte québécois, ces disparités sociales s'accompagnent d'un important clivage culturel entre les dirigeants de la SPCA de Montréal, d'origine anglo-protestante, et les charretiers traduits en justice, le plus souvent d'origine canadienne-française ou irlandaise catholique. Darcy Ingram affirme qu'à Montréal et à Québec, « l'identité majoritairement anglaise et protestante du mouvement contraste nettement avec l'identité francophone et catholique des charretiers de classe ouvrière traduits en justice<sup>76</sup> ». Des recherches précédentes sur l'histoire de la SPCA de Montréal confirment également l'existence de telles différences culturelles. En 1870, à peine le quart des membres du comité général de la SPCA portent un nom à consonance française<sup>77</sup>. De même, au début des années 1890, il n'y a que quatre francophones au comité général sur un total de 48 membres<sup>78</sup>, alors que les charretiers arrêtés et condamnés pour cruauté animale dans les mêmes années sont majoritairement canadiens-français ou irlandais<sup>79</sup>. De même, la SPCA peine à rejoindre la communauté catholique lors de son concours d'essai dédié aux enfants. Dès 1876, les écoles catholiques de Montréal refusent de participer au concours « sans que des raisons ne soient évoquées<sup>80</sup> ». Ces tensions idéologiques et culturelles initiales peuvent partiellement expliquer la rareté des collaborations entre les militants véganes francophones et anglophones aujourd'hui.

À l'inverse de ces « deux solitudes » canadiennes, les projets communs aux militants véganes français et québécois fleurissent — une troisième caractéristique du véganisme québécois identifiée par Alexia Renard. Par

exemple, certaines initiatives, comme les Journées mondiales pour la fin de la pêche, ont pu être implantées au Québec grâce au militant français Yves Bonnardel. De même, les Estivales de la question animale, créées tout d'abord en France en 2002, ont vu naître leur première édition québécoise en 2017<sup>81</sup>. La même année, Élise Desaulniers, qui est née au Québec mais qui possède également la nationalité française, se porte candidate pour le Parti animaliste dans la circonscription des Français d'Amérique du Nord pour les élections législatives françaises<sup>82</sup>.

De manière générale, plusieurs activités et ouvrages grand public témoignent aussi de cette volonté de diffusion des idées véganes dans le monde francophone : le Festival végane de Montréal et VeggieWorld Paris, qui invitent régulièrement des conférenciers outre-Atlantique, la revue numérique antispéciste *L'Amorce*, créée en 2018 à la suite d'une collaboration entre militants français et québécois, ou encore le *Que sais-je?* sur le véganisme rédigé par Renan Larue et Valéry Giroux, des chercheurs respectivement français et québécois<sup>83</sup>. Le véganisme québécois semble donc davantage se développer et obtenir une reconnaissance au sein d'un espace francophone caractérisé par de nombreux échanges intellectuels et militants, bien que le Groupe de recherche en éthique environnementale et animale (GRÉEA) basé à Montréal, rassemble des chercheurs francophones et anglophones.

### **Remarques conclusives : une difficile politisation du véganisme au Québec**

Ce résumé exploratoire du véganisme québécois nous a amenés à tout d'abord poser les fondements idéologiques de ce jeune mouvement, puis à relever les difficiles relations que celui-ci entretient avec les autres mouvements de gauche. Dans un deuxième temps, nous avons proposé un court portrait sociologique du véganisme au Québec en soulignant le caractère nouveau de ce mouvement et en mettant en lumière ses caractéristiques propres.

Il ressort de cette analyse que le véganisme québécois, s'il partage les principes moraux d'une philosophie végane internationale, comporte trois principaux traits spécifiques : le dynamisme de la recherche universitaire, la relative rareté des initiatives pancanadiennes conjointes, ainsi que l'existence de nombreuses alliances franco-québécoises. Toutefois, une question très peu abordée par cet article et qui constitue un obstacle à l'essor du véganisme québécois concerne sa difficile politisation. Malgré quelques succès et enjeux ayant retenu l'attention des autorités politiques municipales et provinciales, comme les usines à chiots, le statut juridique des animaux, les chiens de type pitbull, les calèches et les animaux de compagnie dans les logements, la cause animale parvient peu à s'imposer auprès des députés de l'Assemblée nationale comme un sujet de discussion important. Pourtant, la

cause animale peut compter sur plusieurs alliés politiques, comme le Parti vert du Québec et le collectif Justice animale de Québec solidaire. De même, le Parti animal du Québec mis sur pied en décembre 2019 est reconnu officiellement comme parti provincial en octobre 2020. Toutefois, ce dernier comptait moins de 725 abonnés Facebook à l'automne 2022, et aucun média ne relevait l'existence de ce parti.

La lenteur de l'expansion politique du véganisme québécois est d'autant plus préoccupante qu'elle contraste nettement avec le dynamisme du véganisme français. Le Parti animaliste, créé en 2016, a récolté 2,2 % des suffrages français aux élections européennes de 2019, soit presque autant que le Parti communiste (2,5 %), un résultat que les médias qualifient de «surprenant<sup>84</sup>». Aux élections municipales de 2020, le Parti animaliste a obtenu 13 sièges, notamment à l'aide d'alliances électorales locales, par exemple avec Les Verts à Paris ou France insoumise à Angers et à Orléans. Plusieurs députés sont nommés adjoints ou délégués à la condition animale dans certaines villes françaises, à l'instar de Montpellier, Nantes et Paris (11<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements)<sup>85</sup>. Enfin, en 2020, le Référendum pour les animaux a été mis sur pied par une coalition d'organismes français. Centré sur six interdictions, ce référendum d'initiative populaire avait obtenu l'appui de 62 personnalités publiques, de 142 parlementaires et de 810 000 citoyens en octobre 2020<sup>86</sup>.

À l'inverse de leurs collègues français, les véganes québécois parviennent difficilement à rassembler les acteurs politiques autour de propositions aussi ambitieuses, malgré un intérêt toujours croissant du public à l'égard de la question animale<sup>87</sup>. Un tel état de fait peut trouver son explication dans une faible régionalisation du véganisme québécois, pour l'instant concentré à Montréal, à Québec et à Sherbrooke<sup>88</sup>. Cette difficile politisation peut également trouver sa source dans une culture politique et un mode de scrutin peu favorables aux alliances transpartisanes et à l'élection de candidats issus de petits partis. Pour l'instant, il s'agit d'une lacune politique que le véganisme québécois ne parvient pas à pallier.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'autrice est doctorante en philosophie (éthique animale) à l'Université d'Oxford. Elle est également l'autrice ou la co-autrice de deux livres qui portent sur l'histoire du mouvement de protection des animaux : *Que veulent les véganes? La cause animale, de Platon au mouvement antispéciste* (Montréal, Fides, 2021), co-écrit avec Alexia Renard, et *Au nom des animaux : l'histoire de la SPCA de Montréal (1869-2019)* (Montréal, Somme toute, 2019).
2. Renan Larue, *Le végétarisme et ses ennemis. Vingt-cinq siècles de débats*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 15.
3. Renan Larue, *Le végétarisme des Lumières. L'abstinence de viande dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 147-227.

4. Mary et Percy Shelley, *Éloge du végétarisme*, Paris, Infrarouge, coll. Idées-forces, trad. de Isabelle Drouin, 2005 [1813].
5. Renan Larue, *op. cit.*, 2015, p. 210-211.
6. Valéry Giroux et Renan Larue, *Le végétarisme*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2017, p. 48.
7. *Ibid.*, p. 5.
8. Alexia Renard, *Le végétarisme au Québec : cartographie d'un mouvement*, Université de Montréal, Mémoire de maîtrise, [environnement et développement durable], 2019, p. 8.
9. *Ibid.*, p. 9-10.
10. Ophélie Véron, « (Extra) ordinary Activism : Veganism and the Shaping of Hemeratomias », *International Journal of Sociology and Social Policy*, vol. 36, n<sup>os</sup> 11-12, 2016, p. 767, citée dans Alexia Renard, *op. cit.*, p. 9-10.
11. Valéry Giroux et Renan Larue, *op. cit.*, p. 10.
12. Ophélie Véron, *op. cit.*, p. 767, citée dans Alexia Renard, *op. cit.*, p. 9-10.
13. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 1.
14. Valéry Giroux et Renan Larue, *op. cit.*, p. 10.
15. *Ibid.*, p. 106.
16. *Ibid.*, p. 51-60.
17. *Ibid.*, p. 52.
18. Tom Regan, *Les droits des animaux*, Paris, L'avocat du diable, trad. d'Enrique Utria, 2012 [1983], p. 329.
19. Valéry Giroux et Renan Larue, *op. cit.*, 2017, p. 55.
20. À ce sujet, voir notamment Thomas Lepeltier, « Peter Singer devrait-il être abolitionniste en matière d'expérimentation animale ? », dans Émilie Dardenne, Valéry Giroux et Enrique Utria (dir.), *Peter Singer et la libération animale : quarante ans plus tard*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 29-42.
21. *Ibid.*, p. 57.
22. Les Cahiers antisécistes (s. d.), « Le spécisme », *Cahiers antisécistes*, cahiers-antisécistes.org
23. *Ibid.*
24. Peter Singer, *La libération animale*, Paris, Payot, trad. de Louise Rousselle, 2012 [1975], p. 148.
25. Tom Regan, *op. cit.*, p. 487-488.
26. Gary Francione, *Introduction aux droits des animaux*, Lausanne, Éditions L'âge d'homme, trad. de Laure Gall, 2015 [2000], p. 185.
27. Peter Singer, *op. cit.*, p. 75.
28. À ce sujet, voir Peter Singer, « Utilitarianism and Vegetarianism », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 9, n<sup>o</sup> 4, été 1980, p. 327 ; Peter Singer, « The Fable of the Fox and the Unliberated Animals », *Ethics*, vol. 88, n<sup>o</sup> 2, janvier 1978, p. 122 et Peter Singer, *Questions d'éthique pratique*, Paris, Bayard Éditions, trad. de Max Marcuzzi, 1997 [1979], p. 100.
29. Kathryn Shevelow, *For the Love of Animals: The Rise of the Animal Protection Movement*, New York, Henry Holt and Company, 2009, p. 246.
30. Christophe Traïni, *La cause animale : essai de sociologie historique*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 41-43.
31. *Ibid.*, p. 117-125.

32. Jérôme Segal, *Animal Radical. Histoire et sociologie de l'antispécisme*, Montréal, Lux, 2020, p. 25-54.
33. Carol J. Adams, *La politique sexuelle de la viande: une théorie féministe critique végétarienne*, trad. de Danielle Petitclerc, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 2016 [1990], p. 85.
34. Syl Ko, «Qu'est-ce que le black veganism?», *L'Amorce*, trad. de Martin Gibert, 2019, lamorce.co.
35. Sunaura Taylor, *Beasts of Burden: Animal and Disability Liberation*, New York, The New Press, 2017, p. 126-128.
36. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 92.
37. Will Kymlicka, «Pourquoi les animalistes sont-ils toujours les orphelins de la gauche? Le suprémacisme humain en question», *L'Amorce*, trad. de Martin Gibert, 2019, lamorce.co.
38. *Ibid.*
39. *Ibid.*
40. *Ibid.*
41. *Ibid.*
42. *Ibid.*
43. *Ibid.*
44. *Ibid.*
45. Jérôme Segal, *op. cit.*, p. 153.
46. Élise Desaulniers, «Le mouvement végane au Québec», *Festival végane de Montréal*, 2018, slides.com/elisedesaulniers/veganismeauquebec#/2.
47. Émilie Souedet, «10 choses à savoir sur Jehane Benoit», *Tastet*, 23 novembre 2016, tastet.ca.
48. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 51-52.
49. *Ibid.*
50. *Ibid.*
51. *Ibid.*, p. 52-53.
52. *Ibid.*
53. *Ibid.*, p. 47.
54. TVA Nouvelles, «Un engouement certain pour l'alimentation végane», *TVA Nouvelles*, 21 octobre 2018.
55. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 53.
56. *Ibid.*, p. 46.
57. *Ibid.*, p. 48.
58. Les statistiques ont été collectées le 6 avril 2021 à l'aide d'EUREKA pour tous les médias imprimés et numériques au Québec. Les graphiques illustrent l'évolution de l'occurrence des termes «végan» et «antispécisme» du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 31 décembre 2020.
59. Alexia Renard, «Les jeunes militants animalistes au Québec», *Estivales de la question animale 2022*, Gron, France, 12 août 2022, youtube.com.
60. *Ibid.*
61. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 45-48.
62. *Ibid.*, p. 48.
63. *Ibid.*, p. 80.
64. *Ibid.*

65. *Ibid.*, p. 104.
66. *Ibid.*
67. Beatrice Johnston, *L'animal sans défense. L'histoire de la Société canadienne de protection des animaux, 1869-1969*, Montréal, Société canadienne de protection des animaux, 1969, p. 11.
68. Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, Réunion du comité exécutif du 1<sup>er</sup> mai 1895, *Minutes of the CSPCA*, P661 A01, Fonds de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, Musée McCord, Montréal, Québec.
69. Darcy Ingram, «Beastly Measures: Animal Welfare, Civil Society, and State Policy in Victorian Canada», *Journal of Canadian Studies*, vol. 47, n° 1, 2013, p. 223.
70. Virginie Simoneau-Gilbert, *Au nom des animaux: l'histoire de la SPCA de Montréal (1869-2019)*, Montréal, Somme toute, 2019, p. 100-106.
71. Brian Harrison, *Peaceable Kingdom: Stability and Change in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 116.
72. Coral Lansbury, *The Old Brown Dog: Women, Workers and Vivisection in Edwardian England*, Wisconsin, Wisconsin University Press, 1985.
73. Harriet Ritvo, *The Animal Estate: The English and Other Creatures of the Victorian Age*, Cambridge, Harvard University Press, 1989, p. 23.
74. Keith Thomas, *Man and the Natural World: A History of the Modern Sensibility*, New York, Pantheon, 1983, p. 186.
75. *Ibid.*
76. Darcy Ingram, *loc. cit.*, p. 236.
77. Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, Rapport de l'année 1869, *Minutes of the CSPCA*, P661 A01, Fonds de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, Musée McCord, Montréal, Québec.
78. Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, Rapport de l'année 1891.
79. Virginie Simoneau-Gilbert, *op. cit.*, p. 125.
80. Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, Rapport de l'année 1876.
81. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 104.
82. France Amérique, «Législatives 2017: Élise Desaulniers (Parti Animaliste)», France Amérique, 22 mai 2017, france-amerique.com.
83. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 104.
84. Rémi Barroux et Mathilde Gérard, «Le Parti animaliste crée la surprise aux européennes parmi les "petits"», *Le Monde*, 27 mai 2019.
85. Parti animaliste, «Nos élus», *Parti animaliste*, s. d., parti-animaliste.fr.
86. Référendum pour les animaux, «Accueil», *Référendum pour les animaux*, s. d., referendumpourlesanimaux.fr.
87. La Presse canadienne, «Le bien-être animal est un enjeu électoral, dit la SPCA», *La Presse*, 28 juillet 2018.
88. Alexia Renard, *op. cit.*, p. 104.